



## Groupe de travail « affectation nationale au département » du 04/04/2019

## **Propos liminaires UNSA - CGC**

Madame la Présidente,

Notre administration endosse le costume de maîtresse d'école et veut donner aux agents des leçons de géographie, de civisme et de morale citoyenne en leur remettant sa copie de démétropolisation, c'est-à-dire de « géographie revisitée » ou de « déconcentration de proximité » en langage ministériel. Et elle a même pensé au Préfet des études pour surveiller l'application territoriale!

Mais attention à la baguette dont elle se sert pour pointer au tableau les différents aspects de son projet, cette férule, symbole d'autorité, pourrait être ressenti comme un instrument de châtiment, sinon corporel, du moins moral.

L'administration affirme en effet agir au nom du service public, en offrant un service humain aux particuliers et aux collectivités locales, notamment situés dans les départements ruraux, tout en étant à l'écoute du bien-être de ses agents en leur offrant un cadre de vie serein et bucolique.

Derrière ces intentions affichées, se dévoile un plan de destruction massive du réseau local de notre administration, entraînant de profondes réorganisations territoriales ainsi que le transfert de nombreuses missions qui sera sans nul doute « facteur de majoration des suppressions d'emplois » ainsi que l'a reconnu récemment un directeur régional.

Le Ministre entend de nouveau repeupler les territoires victimes de l'exode rural, devenus ainsi des déserts sociaux en termes d'offres de service public : Creuse, Corrèze, Haute-Vienne...etc., et ce, en procédant au déplacement des agents des grands centres urbains.

On nous dit que les agents aspirent à travailler loin des grandes métropoles, où ils subissent cherté de vie et fatigue des transports, mais :

- A-t-on procédé à un sondage auprès des intéressés pour estimer ce ressenti ? NON!
- A-t-on estimé les conséquences sur le plan matériel ? ENCORE NON!
- A-t-on pensé aux répercussions sur le plan familial ? TOUJOURS NON!

En effet, quel sera l'impact financier et psychologique pour un agent francilien, obligé d'aller, pour son propre bien, poursuivre ses missions dans la verdoyante campagne limousine, mais dont le conjoint, travaillant dans le privé, sera contraint de rester, ô indicible horreur, à respirer les émanations polluantes des transports en commun ? Frais de double résidence, frais de transports, isolement familial sera le lot commun à tous les agents déplacés.

Quant à la méthode, on nous parle de concertation, mais quand on sait la mesure du dialogue social à la DGFiP, cela laisse rêveur et augure plutôt d'une « concertation informative ® »!

Tout est déjà écrit donc, mais l'administration indique que le processus de modification du réseau est radicalement modifié – se substituant à l'ASR et au « rabot » - la réflexion pluriannuelle étant dictée par une « meilleure visibilité d'ensemble ».

Et, de fait, elle ne ment pas, c'est effectivement radical d'envoyer ses agents, véritables volontaires désignés, se mettre au vert! Donc mieux vaut préparer les esprits ...

Nous ne sommes pas des moutons, Refusons la transhumance!